



Synthèse

Source: Evaluation rapide de la biodiversité du massif du Panié et des Roches de la Ouaième, province Nord, Nouvelle-Calédonie: 29

Published By: Conservation International

URL: <https://doi.org/10.1896/054.065.0107>

BioOne Complete (complete.BioOne.org) is a full-text database of 200 subscribed and open-access titles in the biological, ecological, and environmental sciences published by nonprofit societies, associations, museums, institutions, and presses.

Your use of this PDF, the BioOne Complete website, and all posted and associated content indicates your acceptance of BioOne's Terms of Use, available at www.bioone.org/terms-of-use.

Usage of BioOne Complete content is strictly limited to personal, educational, and non - commercial use. Commercial inquiries or rights and permissions requests should be directed to the individual publisher as copyright holder.

BioOne sees sustainable scholarly publishing as an inherently collaborative enterprise connecting authors, nonprofit publishers, academic institutions, research libraries, and research funders in the common goal of maximizing access to critical research.

DATES DE LA MISSION RAP

9–21 Octobre 2010 pour les équipes Poissons et crustacés d'eau douce et Odonates.

1–25 novembre 2010 pour les autres équipes : Plantes, Reptiles, Oiseaux, Insectes, Mammifères envahissants.

DESCRIPTION DES SITES D'ÉTUDE

La mission d'évaluation rapide de la biodiversité du massif du Panié et des Roches de la Ouaième a évalué quatre sites forestiers du Nord-Est de la Nouvelle-Calédonie, en province Nord : deux sur le versant Ouest du Mont Panié (La Guen et Wewec), un sur le versant Ouest du Mont Colnett (Dawenia) et un sur le versant Est des Roches de la Ouaième.

Le massif forestier du Panié est l'un des plus vastes blocs forestiers du pays avec près de 20.000 hectares, situé à l'extrême nord de la Nouvelle-Calédonie, dont les 5.400 hectares de la réserve de nature sauvage du Mont Panié. Les Roches de la Ouaième constituent l'extrémité orientale d'un massif forestier de 8.000 hectares, séparé du massif forestier du Panié par la rivière Ouaième.

Les sites étudiés se situent entre 300 et 900m d'altitude, au sein ou en bordure de blocs forestiers ; ils comprennent des rivières et des forêts d'altitude moyenne, voire de montagne, généralement sur sols volcano-sédimentaires ou parfois sur serpentinites. Chaque site a bénéficié d'au moins quatre jours pleins d'évaluation.

OBJECTIFS DU RAP MONT PANIÉ

Le programme d'évaluation rapide (RAP) du Mont Panié avait pour objectifs initiaux de :

- compléter l'inventaire taxonomique local,
- proposer un état de référence pour un suivi à long terme,

- participer à la formation naturaliste et scientifique des guides locaux,
- évaluer certaines menaces, notamment les espèces envahissantes, la déforestation et le changement, climatique
- appuyer l'identification de sites prioritaires pour la conservation et fournir des recommandations pour la gestion de la réserve de nature sauvage du Mont Panié,
- contribuer à la protection de la biodiversité et des services écosystémiques de la zone.

Une équipe pluridisciplinaire a été constituée pour couvrir les principaux groupes taxonomiques et domaines d'investigation : Plantes, Reptiles, Insectes, Oiseaux, Odonates, Poissons et crustacés d'eau douce, Mammifères envahissants.

Cette évaluation complète le RAP marin de 2004 fournissant ainsi une appréciation de la biodiversité de la côte nord-est de la Nouvelle-Calédonie selon une approche cotière intégrée.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Ce RAP fournit la première évaluation simultanée et pluridisciplinaire de quatre sites jusqu'à présent peu ou pas connus. Les gestionnaires de la réserve du Mont Panié disposent ainsi d'un état de référence et d'une base de données géoréférencée disponible pour la gestion de la réserve.

La richesse spécifique et la diversité biologique de chaque site diffèrent significativement d'un groupe taxonomique à un autre, mais tous présentent des particularités remarquables, y compris la présence de 25 espèces considérées comme menacées par l'UICN.

14 taxons botaniques et trois de reptiles potentiellement nouveaux pour la science ont été découverts et de nouvelles localités ont été découvertes pour de nombreuses autres espèces, y compris pour des espèces menacées ou rares.

La confirmation du Méliophage noir et d'une colonie de Pétrel de Tahiti sur la zone sont deux événements ornithologiques majeurs.

Les mammifères envahissants -notamment les cerfs- constituent une pression significative et croissante sur

l'ensemble des sites, plus particulièrement sur le piémont de La Guen.

Aucune espèce végétale envahissante n'a été identifiée au sein des forêts, mais cinq au moins ont été identifiées dans les savanes et forêts secondarisées.

Le feu a été un facteur historique de dégradation des forêts sur l'ensemble des sites ; il est toujours actif sur les Roches de la Ouaième. Avec un taux de déforestation de 1.9%/an, la pression sur les forêts est importante.

Le changement climatique, notamment l'augmentation des températures, pourrait constituer une menace pour les écosystèmes d'altitude, non évalués dans le cadre du RAP. L'augmentation des températures et les sécheresses cycliques pourraient combiner leurs effets de stress avec les perturbations liées aux espèces envahissantes pour causer des pressions importantes sur les écosystèmes, notamment d'altitude ; le dépérissement du kaori *Agathis montana* pourrait en être un signe précurseur.

Des formations forestières résilientes ont été identifiées, notamment à Wewec, démontrant ainsi la capacité du milieu forestier à se reconstituer en l'absence de perturbation.

Sans avoir fait l'objet d'inventaire spécifique, des vestiges d'occupation humaine ont également été trouvés sur tous les sites RAP.

Plusieurs guides locaux ont pu développer leurs compétences naturalistes à cette occasion et certains ont démontré un savoir-faire qui permet d'envisager de leur confier d'autres travaux d'inventaires et de suivis scientifiques dans le cadre de la gestion de la réserve.

RECOMMANDATIONS

Les résultats du RAP soulignent l'importance biologique de la région. Plusieurs types de recommandations peuvent être formulés pour la conservation de ce patrimoine, en adéquation avec le plan de gestion de la réserve de nature sauvage du Mont Panié.

Etudes complémentaires :

Les résultats des inventaires historiques devraient être capitalisés et ainsi aider à l'identification des sites qui pourraient faire l'objet d'un inventaire complémentaire ; les écosystèmes d'altitude, sous-évalués bien que très originaux, mériteraient un effort particulier dans ce sens.

Certaines espèces remarquables (Méliphage noir, Pétrel de Tahiti, *Nannoscincus exos...*) devraient faire l'objet d'études spécifiques, notamment afin d'évaluer les éventuels besoins de gestion conservatoire.

Les phénomènes d'érosion et de dégradation des rivières devraient être caractérisés, en particulier en lien avec les invasions par le cerf rusa et le cochon feral, et ce dans une approche de gestion intégrée des bassins versants du site inscrit au patrimoine mondial de l'humanité.

Une approche corridor couplée à une étude de l'occurrence des feux, en lien avec l'évolution du couvert forestier, permettrait de prioriser géographiquement les efforts de conservation, notamment en matière de maîtrise des feux et de contrôle des cerfs et des cochons.

Les processus de résilience forestière pourraient être caractérisés afin d'appuyer les programmes de reforestation.

L'évaluation du statut de conservation des crustacés et poissons d'eau douce (en cours), des plantes et des odonates devrait être systématisé, car ce sont des critères importants pour prioriser les actions de conservation.

Certaines espèces indicatrices ou patrimoniales et les pressions environnementales devraient faire l'objet d'un suivi à long terme.

Un inventaire culturel pourrait faciliter la sauvegarde, la valorisation et la transmission du patrimoine culturel.

Maitrise des pressions environnementales :

L'effort de maitrise des feux devrait être approfondi, notamment par une coordination entre acteurs de la lutte contre le feu et des moyens supplémentaires et innovants, y compris les reboisements et le contrôle des espèces envahissantes.

Le cerf rusa et le cochon feral, dont les populations et l'impact sont apparemment en phase d'accroissement, devraient être activement contrôlés.

Table 1 : Résumé des résultats du RAP

	Nombre total de taxons	Nombre d'espèces potentiellement nouvelles pour la science	Nombre d'espèces endémiques	Nombre d'espèces en danger critique d'extinction	Nombre d'espèces en danger d'extinction	Nombre d'espèces vulnérables	Nombre d'espèces quasi menacées
Plantes	617	14	404			8	2
Oiseaux	29			1		2	5
Reptiles	18	3	16	1	4		2
Poissons et crustacés d'eau douce	19		2				
Odonates	23		12				

Un contrôle expérimental des rats et des chats pourrait également être mis en œuvre.

A l'extérieur de la réserve ces mesures pourraient être développées dans le cadre d'ententes spécifiques à caractère contractuel.

Extension des aires protégées :

L'ensemble des sites RAP pourraient bénéficier de mesures de protection réglementaire ainsi que de mesures de gestion conservatoire. En concertation avec les communautés locales, la réserve du Mont Panié pourrait ainsi être étendue depuis sa limite altitudinale inférieure de 400m jusqu'au bord de la Ouaième et de la Wewec, couvrant l'intégralité des sites RAP de La Guen et Wewec ; le site de Dawenia pourrait également être intégré dans une logique de gestion du bloc forestier.

Le site des Roches de la Ouaième devrait également bénéficier d'un statut de protection spécifique.

Combiné au RAP marin de 2004 localisé sur le lagon au pied du Mont Panié, ces résultats confortent la pertinence d'une gestion intégrée des bassins versants côtiers.